

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Saint-Patrice tenue à la bibliothèque le mardi 21 février 2023 à 19 h.

PRÉSENCES

Présent		Absent		Présent		Absent	
x		Stéphanie Lebel	présidente	x		Élyse Boyer	enseignante
x		Valérie Cousineau	vice-présidente	x		Chantal Grondin	enseignante
x		Mélina Bilocq	parent		x	François Béliveau	enseignant subst.
x		Valérie Perras	parent	x		Isabelle Doiron	pers. soutien
x		Philippe Courchesne	parent		x	Viky Lanteigne	SDG
	x	Marie-Pier Bourdeau	subst.	x		Yves Boyer	communauté
	x	Hélène Desrosiers	subst.	x		Jean-François Fortin	directeur

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La présidente constate le quorum et ouvre la quatrième séance ordinaire du conseil d'établissement 2022/2023 à 19 h 08.

2. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Fortin demande l'ajout du sujet *Régularisation du projet F5050* au point 9b).

CE22/23-43

Il est proposé par madame Valérie Perras d'approuver l'ordre du jour suivant, incluant l'ajout demandé au point 9b):

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions du public.
4. Approbation du procès-verbal du 17 janvier 2023.
5. Suivi au procès-verbal du 17 janvier 2023.
6. Formation des membres du conseil d'établissement
7. Plan triennal des établissementsConsultation
8. Programmation des activités.Approbation (art. 87)
 - a) Sortie plein air
9. Fonds à destination spéciale
 - a) Prix Fondation Desjardins
 - b) Régularisation du projet F5050
10. Grilles-matières 2023-2024.....Approbation
11. Projet éducatif et PEVR
12. Information de l'organisme de participation des parents (OPP)
13. Information de la présidente du conseil d'établissement.
14. Information des membres du personnel de l'école.
15. Information de la responsable du service de garde.
16. Information du représentant de la communauté.
17. Information de la direction d'école.
18. Coups de cœur 2022-2023.
19. Levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

3. Période de questions du public

Aucun public.

4. Approbation du procès-verbal du 17 janvier 2023

CE22/23-44

Il est proposé par madame Mélina Bilocq d'approuver le procès-verbal du 17 janvier 2023 tel que présenté par la direction de l'établissement.

Adopté à l'unanimité

5. Suivi au procès-verbal du 17 janvier 2023

Point 9c) Karaté

Cette activité ne sera finalement pas offerte.

6. Formation des membres du conseil d'établissement

Monsieur Fortin fait un survol du document *Le saviez-vous? Le rôle des membres du conseil d'établissement* qui explique la différence entre adopter, approuver, consulter et questionner.

7. Plan triennal des établissements

Les membres du conseil ont pris connaissance du plan triennal et n'ont pas de commentaires à transmettre au Centre de services scolaire.

Monsieur Philippe Courchesne se joint à la rencontre à 19 h 15.

8. Programmation des activités

a) Sortie plein air

L'enseignant d'éducation physique n'ayant pas eu de retour du Récré-O-Parc, il n'y a pas de sortie à approuver. Les sommes de la mesure 15023, *À l'école, on bouge!*, seront utilisées d'une autre façon dans le but de faire bouger les élèves.

9. Fonds à destination spéciale

a) Prix Fondation Desjardins

L'enseignante de 6^e année, madame Mylène Marengos-Langlois, a remporté un prix de la Fondation Desjardins d'un montant de 1 100 \$ dans le cadre de son projet *Raconte-moi une histoire*.

CE22/23-45

Il est proposé par madame Valérie Cousineau d'accepter le prix de 1 100 \$ de la Fondation Desjardins. Cette somme sera déposée dans le projet F3007 et servira à l'achat de livres pour le projet *Raconte-moi une histoire*. Advenant un déficit, il sera comblé par une campagne de financement ou par le surplus du fonds à destination spéciale. Nous autorisons la direction de l'établissement à effectuer tous les transferts appropriés en relation avec cette résolution.

Adopté à l'unanimité

b) Régularisation du projet F5050

Madame Doiron mentionne que le projet F5050 est déficitaire de 0.01 \$ et propose de prendre cette somme dans le projet F3000 afin de combler le déficit.

CE22/23-46

Considérant l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique ;
Considérant les caractéristiques du fonds à destination spéciale ;
Considérant le plan d'enregistrement comptable du ministère de l'Éducation ;
Considérant la règle 73-8 du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries « Fonds à destination spéciale » ;
Considérant les pouvoirs du conseil d'établissement ;

Afin de régulariser le fonds à destination spéciale, il est proposé par madame Valérie Cousineau, membre du conseil d'établissement, d'autoriser le transfert d'une somme de 0.01 \$ afin de combler le déficit du projet F5050.

Du	au	montant
075.8.03470.000, projet F3000	075.8.03470.000, projet F5050	0.01 \$.

Nous autorisons la direction de l'établissement à effectuer tous les transferts appropriés en relation avec cette résolution.

Adopté à l'unanimité

10. Grilles-matières 2023-2024

La direction présente les grilles-matières 2023-2024 et explique les changements apportés au cours d'éthique et culture religieuse qui seront remplacés par le cours de culture et citoyenneté québécoise.

CE22/23-47

Conformément à l'article 86 de la Loi sur l'instruction publique, il est proposé par madame Valérie Perras d'approuver le temps alloué à chaque matière pour l'année 2023-2024 tel que décrit aux grilles-matières déposées par la direction pour chacun des cycles, incluant le préscolaire et l'adaptation scolaire.

Adopté à l'unanimité

11. Projet éducatif et PEVR

Après trois rencontres du comité, la direction présente l'ébauche du projet éducatif. La prochaine rencontre servira à déterminer les objectifs, orientations et moyens.

12. Organisation de participation de parents (OPP)

Madame Lebel mentionne les éléments suivants :

- Les activités culinaires des élèves du 2^e cycle se sont terminées le 20 février; à refaire, activité très appréciée;
- Inscriptions insuffisantes pour le Zumba 2^e et 3^e cycles;
- Élagage des livres de la bibliothèque;
- La semaine des enseignants a été soulignée de plusieurs façons : cartes de remerciement, petits gâteaux, mosaïque (œuvre collective) pour les titulaires;
- Activités de Pâques à venir.

La direction a demandé à madame Martine Hébert, présidente de l'OPP, s'il était possible que l'OPP paye les frais de l'activité Zoo de Granby qui aura lieu le 6 avril prochain pour tous les élèves. M. Fortin explique aux membres du conseil la raison pour laquelle cette demande est faite à l'OPP.

Les membres de l'OPP doivent avoir une rencontre prochainement. À suivre à la prochaine rencontre du conseil.

13. Information du président du conseil d'établissement

Aucune pour le moment.

14. Information des membres du personnel de l'école

Madame Boyer souligne les faits suivants :

- Vaccination des élèves de 4^e année le 1^{er} février dernier;
- Activités diverses pour la Saint-Valentin, dont des ateliers scientifiques animés par les *Neurones atomiques*;
- Remise du 2^e bulletin le 22 février;
- La Journée du chandail rose (ou Journée contre l'intimidation) sera soulignée le 22 février;
- Activités organisées par monsieur François, éducateur physique, et le conseil d'élèves aussi le 22 février;
- 23 et 24 février : patinage pour tous les groupes à l'aréna.

15. Information de la responsable du service de garde

Aucune pour le moment.

16. Information du représentant de la communauté

Monsieur Yves Boyer confirme l'adoption d'une résolution par le conseil municipal accordant une aide financière à l'école entre 25 000 \$ et 30 000 \$ pour le projet d'embellissement de la cour d'école.

Les membres du conseil d'établissement remercient la municipalité pour son soutien dans ce projet.

17. Information de la direction d'école

Monsieur Fortin mentionne les éléments suivants :

- Rencontre de parents pour le 2^e bulletin;
- La période d'inscription et de réinscription 23-24 s'est bien déroulée;
- En partenariat avec le CLD, lecture au 1^{er} cycle en lien avec la faune et la flore par un artiste local : 20 mars;
- Reprise de la journée tempête du 17 février : lundi 27 mars;
- École de la vue pour les élèves du préscolaire : 24 mars;
- Spectacle interactif du groupe SAMAJAM le 12 mai;
- Lancement de la campagne de financement après la semaine de relâche.

18. Coups de cœur 2022-2023

Monsieur Fortin fait part de ses coups de cœur :

- L'initiative de l'enseignante de 6^e année pour son projet Raconte-moi une histoire.
- Mots gentils de la Saint-Valentin que les élèves ou les membres du personnel pouvaient remettre à une personne de leur choix;
- La préparation d'un coin invitant et d'une belle bannière par les enseignantes du préscolaire pour la semaine des inscriptions;
- L'implication de monsieur François et du conseil d'élèves dans l'élaboration de plusieurs activités;
- La gentillesse des parents qui ont pris le temps d'écrire un mot sur le Padlet à l'occasion de la semaine des enseignants.

19. Levée de l'assemblée

CE22/23-48

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, madame Stéphanie Lebel propose la levée de l'assemblée à 20 h 02.

Prochaine rencontre le mardi 21 mars 2023 à 19 heures.

Adopté à l'unanimité

Stéphanie Lebel, présidente

Jean-François Fortin, directeur